



Présents : Maire : Éric Gagnon;
Conseillers : Steeve Savoie, Denis Couturier, Huguette Fournier, Burt W. Paulin, Jean-Baptiste Thériault, Guillaume Deschênes-Thériault ;
Personnel administratif : Carole Tremblay, directrice générale – greffière;
Soutien technique : Olivier Rondot.

Absent : Cédric Léonard, maire-adjoint.

Public : 2 personnes présentes.
La réunion était diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

1. Ouverture de la réunion

Le mot de bienvenue est adressé par Monsieur le maire suivi de la lecture de l'ordre du jour.

2. Vérification du Quorum

Confirmation du quorum par la greffière.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun

4. Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Deschênes Thériault demande que le point – question du public soit ajouté à l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Guillaume Deschênes-Thériault et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault que l'ordre du jour soit adopté tel qu'amendé. Adopté.

5. Motions et résolutions

Proposition # 2023-10 - Choix du contracteur – Service de collecte et de transport des déchets recyclables et non recyclables

Une copie des appels d'offre a été remise à chacun des conseillers

ATTENDU QU'UN appel d'offres par invitation pour le service de collecte et de transport des déchets recyclables et non recyclables fut adressé le 4 janvier 2023;

ATTENDU QUE l'appel d'offres comprenait le service de collecte et de transport des déchets pour l'ensemble de la nouvelle Communauté rurale tel qu'établi à partir du 1^{er} janvier 2023;

ATTENDU QUE la date limite pour recevoir les propositions était le 24 janvier 2023;

ATTENDU QUE l'entente est d'une durée de 4 ans débutant le 1^{er} février 2023 pour se terminer le 31 décembre 2026;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçu soit :

Northwest Sanitation Services Ltd au montant de : \$1 114 294.99 réparti sur 4 ans (2023-2026)

Fero Waste & Recycling Inc. au montant de : \$ 882 395.43 réparti sur 4 ans (2023-2026)

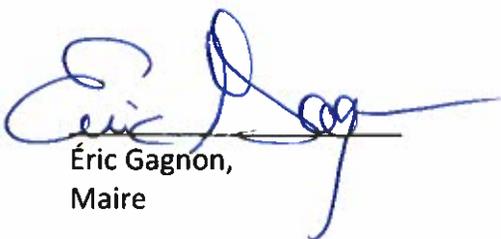
Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Burt W. Paulin qu'il soit résolu que le contrat pour le service de collecte et de transport des déchets recyclables et non recyclables soit octroyé à Fero Waste & Recycling Inc. au montant de \$ 882 395.43 réparti sur 4 ans (2023-2026).
Adopté.

6. Question du public

Une citoyenne mentionne que de 2023-2026 il n'y a pas 4 ans pour le contrat. Le conseiller Savoie explique que cela inclue 2023 et 2026.

7. Levée de la réunion

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie que la réunion soit levée à 19h12.



Éric Gagnon,
Maire



Carole Tremblay,
Directrice générale - greffière